

Séminaire organisé le 6 mai 2001 en partenariat par EuroDéfense-France et United Kingdom :  
**« conséquences des actions communautaires sur le marché européen de défense et la BITD européenne, impact des initiatives bilatérales »**

Clôture du séminaire par Jean Rannou  
(Remerciements)

Je reprends volontiers à mon compte la formule d'Edgar Buckley : il faut un peu moins de discours théoriques, mais plus de solutions pratiques et plus d'action. C'est assurément ce dont à besoin l'Europe. Et c'est bien dans cet esprit que Jean-Charles Boulat a préparé cette rencontre en nous proposant un débat très concret sur des questions précises. Nous avons tous pris beaucoup de plaisir à écouter les propos très réfléchis et structurés d'intervenants qui maîtrisent parfaitement leur sujet. Ce débat, que nous avons eu cet après-midi, est indispensable pour comprendre les relations qui sont en train de s'établir en Europe en matière de base industrielle et technologique, et de marché de défense. C'est un sujet d'actualité pour toutes les associations EuroDéfense qui soutiennent les avancées européennes, et qui sont attentives à préserver les intérêts de l'Europe et des Européens.

Je n'ajouterai pas un avis de plus à tout ce qui vient d'être très bien dit, je voudrais seulement reprendre brièvement quelques arguments avancés par les uns et les autres et qui me paraissent essentiels.

A propos de la Défense. Il a été rappelé clairement, notamment par John Howe, qu'une Défense, c'était d'abord des forces armées capables d'intervenir dans des opérations et d'être efficaces. Gardons cela en mémoire car c'est le plus important, comme on vient de le voir une fois de plus en Libye. Pour reprendre l'expression utilisée au cours de ce séminaire, il faut donc disposer d'une base industrielle et technologique qui fonctionne, c'est-à-dire en mesure de donner aux forces les capacités d'action dont elles ont besoin. C'est la première raison d'être de la BITD européenne.

Je vais revenir sur la question industrielle mais auparavant je voudrais insister sur l'aspect « technologique », comme cela a été fait plusieurs fois cet après midi, car la R&T est bien le socle de toute industrie et en particulier de sa compétitivité. Nous travaillons beaucoup sur ce point au sein d'EuroDéfense-France, notamment dans le groupe piloté par Jean-Charles et dans celui consacré à la relance industrielle. Nous allons par ailleurs fêter cette année le 50ème anniversaire de la Délégation Générale pour l'Armement (DGA) lors de l'Université d'été de la Défense et, l'une des tables rondes organisées à cette occasion, sera consacrée à la recherche technologique, le thème en sera « comment passer de la recherche au produit ». C'est bien un sujet central. J'ai donc, comme vous je pense, été frappé par ce que disait tout à l'heure David Versailles : alors que la R&T de défense tend à baisser partout en Europe, chez les Américains, à l'inverse, elle progresse de 6 à 6,7% en 2011. J'ajoute qu'il y a fort à parier que la Chine, l'Inde et la Russie font également mieux que les Européens dans ce domaine pourtant crucial pour l'avenir de notre industrie de défense. Cette situation préoccupante ouvre un champ d'action important et prioritaire pour l'Agence Européenne de Défense (AED) car cette question de la R&T est au cœur de ses compétences, ce que Peter Scaruppe a d'ailleurs très bien rappelé et expliqué. Il va de soi que les associations EuroDéfense doivent soutenir fermement l'action de l'AED dans ce sens.

Chacun sait ici que si nous ne développons pas de nouvelles technologies, la BITD européenne s'étiolera doucement. On peut d'ailleurs ajouter que partout où l'industrie fonctionne et exporte, elle est soutenue par une R&T active, c'est vrai dans les petits pays comme dans les grands. Il est heureux que cette réalité commence à s'imposer aux plus hauts échelons de décision en Europe. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la R&T a été mise en avant par les Britanniques et les Français comme un élément structurant de l'accord « One MBDA ».

Comme vous tous, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt ce qui a été dit sur les directives européennes et leur transposition dans le droit des pays membres. Les propos que nous avons entendus sont réconfortants, pour ce qui concerne l'Europe mais aussi la France. D'après ce que nous a expliqué et commenté Nicolas Regaud, les échanges intra communautaires vont se faire beaucoup mieux qu'auparavant en ce qui concerne les technologies et les produits de défense. Les procédures vont être simplifiées et leurs délais raccourcis pour devenir compatibles avec les exigences des marchés, la charge de travail des industriels et des administrations va donc être réduite. En fin de compte, la mise au point des licences globales, ou générales, comme cela se fait déjà au Royaume Uni, va faire gagner du temps et de l'argent à tout le monde, tout en garantissant un aussi bon respect des règles en matière de sécurité des échanges. Et on peut penser que les garanties en matière d'approvisionnements seront meilleures que par le passé.

Il a cependant été rappelé que cette nouvelle réglementation ne servira pas à grand-chose si les budgets de défense continuent de dégringoler au sein de l'Union européenne. Même la meilleure réglementation ne pourra pas remplacer le niveau minimum de ressources financières nécessaire à la construction des capacités militaires.

Cela étant, les contraintes budgétaires ainsi que les insuffisances capacitaires constatées en opérations extérieures, amènent naturellement les uns et les autres en Europe à penser à plus de coopération. Cela a été dit plusieurs fois et c'est tout à fait logique, mais il a également été rappelé que la coopération multinationale au sein de l'UE ne progressait pas aussi bien qu'on pouvait l'espérer.

Il y a, c'est certain, quelques problèmes à résoudre pour faire avancer les choses dans ce domaine. On comprend qu'il est plus facile de coopérer quand les intérêts stratégiques sont communs et les politiques de défense très voisines, ce sont les raisons pour lesquelles le Royaume Uni et la France ont pu mettre au point des traités de coopération. Mais même dans ce cas, il reste des obstacles et il faudra bien mettre sur la table la question de la souveraineté comme le soulignait Edgar Buckley et, d'une manière ou d'une autre, accepter une mutuelle dépendance.

Quoiqu'il en soit, c'est bien sur le terrain de la communauté d'intérêts que le bas blesse car nous sommes obligés de constater, lors de chaque crise internationale, que les politiques des pays membres de l'UE sont trop souvent divergentes. Il est donc urgent de faire converger un peu plus les différentes politiques nationales afin d'être en mesure de coopérer mieux, pour les raisons budgétaires et capacitaires déjà évoquées mais aussi, et c'est nouveau, parce que les Américains ne seront pas éternellement là pour nous sortir des situations difficiles. Cela a été dit très clairement tout à l'heure. Il est temps que tout le monde en prenne conscience en Europe et c'est le rôle d'EuroDéfense d'y contribuer

Nous sommes donc, collectivement, dans l'obligation de trouver et de mettre au point des processus de coopération plus efficaces aux plans industriel et économique et plus efficaces au plan opérationnel. On en a beaucoup débattu lors de la deuxième table ronde. L'Ingénieur général de l'armement Yves Caleca a rappelé fort justement que les coopérations ne sont pas nouvelles en Europe, et il nous expliqué la démarche pragmatique de la DGA pour trouver les sujets les plus porteurs et rechercher le meilleur format pour démarrer ces coopérations. Cette démarche se faisant bien sûr en parallèle au soutien apporté à l'AED.

Karsten Lepper nous a fait part des interrogations et des réflexions sur la question en Allemagne, notamment après l'accord franco-britannique. Nous avons compris à travers son propos qu'il était souhaitable de mettre de la souplesse dans les solutions adoptées par les uns et les autres, mais aussi une certaine cohérence européenne. Il va falloir d'une manière ou d'une autre que les coopérations à deux puissent s'ouvrir aux autres dans un système à géométrie variable à mettre au point. C'est ce que vient également de rappeler Olivier Martin. Certes, « One MBDA » est une belle initiative mais les Allemands et les Italiens font également partie de MBDA. Et il paraît éminemment souhaitable d'y associer, dès que possible nos amis Espagnol. C'est ainsi que nous pourrons avancer et élargir progressivement les coopérations au sein de l'Union européenne.

J'ai également noté que, dans certains domaines, l'Europe a la capacité de faire beaucoup mieux en coopérant, la guerre électronique en est un exemple car dans ce cas le problème n'est pas l'argent mais la volonté et donc la décision de travailler ensemble.

Au fond, les associations EuroDéfense ont devant elles un beau sujet : comment faire progresser l'Europe de la défense à travers les multiples combinaisons bi et multilatérales qui se mettent en place. C'est peut-être une autre manière de promouvoir la Coopération Structurée Permanente (CSP) qui peine à démarrer.

En conclusion, je reviendrai sur les 30% d'économies que « One MBDA », et donc qu'une coopération industrielle bien comprise et bien conduite, devrait générer. J'avais retenu de la première table ronde que, jusqu'à présent, les coopérations ont souvent été génératrices de doublons et de surcoûts, qu'elles n'apportaient pas « moins 30% » comme on le souhaite maintenant mais qu'elles généraient plutôt des surcoûts de « plus 30% ». Il va donc falloir démontrer que le nouveau type de coopération dont nous avons parlé est mieux organisé, plus efficace et qu'il va supprimer les défauts du passé. Mon cher Olivier, MBDA est devant l'obligation de réussir si on veut faire de « One MBDA » un exemple et un modèle pour les autres coopérations à venir. La volonté commune d'aller de l'avant et les nouvelles directives vont sans doute aider, mais les obstacles à surmonter restent nombreux, nous l'avons entendu tout à l'heure, car tous ceux qui ne veulent pas des changements sont à convaincre – et c'est la seule fois que je parle à titre personnel - ils sont encore nombreux.

Il nous reste donc à souhaiter bon courage à ceux que nous avons écouté avec tant de plaisir cet après midi car ils sont porteurs de ces beaux projets utiles pour l'Europe. Je peux en tout cas les assurer du soutien des associations EuroDéfense.

Encore une fois, merci infiniment à toutes et à tous.